



snipat

Syndicat des agents du ministère de l'intérieur

RECONNAISSANCE DES POLICIERS OPÉRATIONNELS ET DE SOUTIEN

DISCRIMINATION EN POLICE



Le Ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux ont confié la mission « lutte contre les discriminations » à **M. VIGOUROUX, déontologue au sein du ministère de l'Intérieur**. Dans ce cadre, le vendredi 21 mai 2021, une délégation du SNIPAT a été reçue par ce dernier, pendant un peu plus de 2h30.

L'objectif de cette mission est de faire un état des lieux du racisme, de l'homophobie et de la discrimination envers les femmes au sein de notre institution.

LE DÉONTOLOGUE A ÉLARGI LE SUJET À LA DISCRIMINATION QUE SUBISSENT LES PERSONNELS « NON ACTIFS » DE LA POLICE NATIONALE

L'OCCASION DE RAPPELER QUE LE CODE DE DÉONTOLOGIE DÉFINIT COMME POLICIERS TOUS LES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE



Plusieurs axes doivent être menés simultanément afin que les invisibles de la police nationale trouvent enfin leur place !

Académie de police, ISS, défusion, armement, qualifications judiciaires

La pleine intégration ne pourra se faire que par une révision des statuts des agents en police nationale.

SNIPAT
SYNDICAT D'INITIATIVES
ET DE PROPOSITIONS